

**COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**(Séance à HUIS-CLOS compte tenu du confinement)**  
**DU LUNDI 25 MAI 2020 à 19H30**  
**MAIRIE de VILLEREVERSURE**  
(Convocation en date du 18 Mai 2020)

**Présents** : Mr Gérard BALLAND (point 1), Mr Jordan GIRERD, Mme Danielle GUILLERMIN, Mr Jérôme CHURLET, Mme Raphaële FRISON MARECHAL, Mr Nicolas CLAIR, Mme Mariane BREVET, Mr Frédéric WALLE, Mme Cécile PIERRE, Mr Daniel GAMEIRO, Mme Céline AZNAR, Mr Jérôme AVIRON, Mme Chrystèle COURTHIAL, Mme Marie-Pierre CHANEL, Mr Kévin FLAMANT, Mr Mathias LAUGIER (à compter du point 3)

**Absent** : Mr Mathias LAUGIER (jusqu'au point 2 inclus)

**Secrétaire de séance** : Mme Raphaële FRISON MARECHAL

<b>1. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	<p>Ouverture de la séance par Mr Gérard BALLAND, maire actuel de la commune qui transmet toutes ses félicitations aux élus, ses vœux d'encouragement pour les 6 ans à venir. Se félicite de laisser la commune dans un état de finance satisfaisant et dans une ambiance assez bonne (pas de population divisée).</p> <p>Souligne le jeune âge du futur maire qui, pour lui, peut être un atout.</p> <p>Fait l'appel (14 présents et 1 absent) et déclare le nouveau conseil municipal installé.</p> <p>Cède la présidence à la doyenne du Conseil : Mme Danielle GUILLERMIN qui déclare que le quorum est atteint et désigne Mme Raphaële FRISON MARECHAL comme secrétaire de séance, et Kévin FLAMANT et Nicolas CLAIR comme assesseurs pour les votes.</p>
<b>2. ELECTION DU MAIRE</b>	<p>Lecture par Danielle GUILLERMIN de différents articles du Code Général des Collectivités Territoriales (L. 2122-4, L. 2122-5 et L. 2122-7), et demande les candidatures au poste de maire :</p> <p>1 candidature : Mr GIRERD Jordan</p> <p>L'élection du maire se fait à bulletins secrets.</p> <p>Résultat : 13 bulletins pour et un bulletin blanc.</p> <p>Mr Jordan GIRERD est élu nouveau maire de la commune de Villereversure.</p> <p>L'écharpe de Maire est transmise de Mr BALLAND à Mr GIRERD</p> <p>Discours de Mr GIRERD</p>
<b>3. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS</b>	<p>Mr GIRERD indique qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum.</p> <p>A ce jour, la commune dispose de 3 adjoints. Mr GIRERD propose à l'assemblée de maintenir le nombre d'adjoints à 3, pour le mandat 2020-2026.</p> <p>Proposition validée à l'unanimité.</p>

#### 4. ELECTION DES ADJOINTS

Mr GIRERD rappelle que pour les communes de plus de 1 000 habitants, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel.

La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Appel à candidature :

Une liste A composée de Mme Danielle GUILLERMIN, Mr Jérôme CHURLET et Mme Raphaële FRISON MARECHAL est proposée.

Mr GIRERD demande si d'autres personnes sont candidates au poste d'adjoints. Réponse négative.

La liste A est votée à bulletins secrets.

Résultat : 15 pour (unanimité)

Mme Danielle GUILLERMIN, Mr Jérôme CHURLET et Mme Raphaële FRISON MARECHAL sont élus adjoints.

#### 5. CHARTE DE L'ELU LOCAL

La loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 a prévu que, lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le nouveau maire doit donner lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Lecture de la charte de l'élu local par Mr GIRERD.

#### 6. COMPOSITION DES COMMISSIONS

Présentation du tableau des commissions sur écran :

Commissions	Nom et Prénoms		
Appel d'offres	GIRERD Jordan		
	GUILLERMIN Danielle	AVIRON Jérôme	Suppléant
	CHURLET Jérôme	GAMEIRO Daniel	Suppléant
	FRISON Raphaële	WALLE Frédéric	Suppléant
Finances	GIRERD Jordan		
	GUILLERMIN Danielle		
	CHURLET Jérôme		
	FRISON Raphaële		
	PIERRE Cécile		
Urbanisme	GIRERD Jordan		
	GUILLERMIN Danielle		
	CHURLET Jérôme		
	FRISON Raphaële		

**6. COMPOSITION DES COMMISSIONS (SUITE)**

<b>Travaux / Infrastructures / Environnement (ONF)</b>	GIRERD Jordan
	CHURLET Jérôme
	CLAIR Nicolas
	FLAMANT Kévin
	WALLE Frédéric
	GAMEIRO Daniel
	LAUGIER Mathias

<b>Communauté éducative</b>	GIRERD Jordan
	GUILLERMIN Danielle
	BREVET Marianne
	CLAIR Nicolas
	COURTHIAL Chrystèle
	FLAMANT Kévin

<b>Cadre de vie</b>	GIRERD Jordan		
	CLAIR Nicolas	AVIRON Jérôme	Suppléant
	GAMEIRO Daniel	GUILLERMIN Danielle	Suppléant
	CHANEL Marie-Pierre	WALLE Frédéric	Suppléant
	AZNAR Céline		
	FRISON Raphaële		
	LAUGIER Mathias		

<b>Service à la population</b>	GIRERD Jordan
	FRISON Raphaële
	CLAIR Nicolas
	WALLE Frédéric
	AZNAR Céline
	COURTHIAL Chrystèle
	PIERRE Cécile
	GUILLERMIN Danielle

<b>CCAS</b>	GIRERD Jordan		
	FRISON Raphaële	WALLE Frédéric	Suppléant
	CHANEL Marie-Pierre	CLAIR Nicolas	Suppléant
	BREVET Marianne	GUILLERMIN Danielle	Suppléant

LAUGIER Mathias

AVIRON Jérôme

Suppléant

La composition des commissions est approuvée, à main levée, à l'unanimité.

Présentation sur écran, des indemnités versées pour le mandat 2014-2020 :

Maire	Taux (en % de l'IB 1027)	Montant Indemnités (Brut)	Montant Indemnités (Net)
BALLAND Gérard	30%	1 166,82 €	1 009,31 €

Adjoints	Taux (en % de l'IB 1027)	Montant Indemnités (Brut)	Montant Indemnités (Net)
DUVOT Hervé 1er adjointe	11%	427,83 €	370,07 €
CHURLET Jérôme 2ème adjoint	7%	272,25 €	235,51 €
BOLOMIER Chantal 3ème adjointe	7%	272,25 €	235,51 €

**TOTAL****2 139,15 €****1 850,40 €**

Proposition à l'écran des indemnités pour 2020-2026 :

Maire	Taux (en % de l'IB 1027)	Montant Indemnités (Brut)	Montant Indemnités (Net)
GIRERD Jordan	29%	1 127,92 €	975,65 €

Adjoints	Taux (en % de l'IB 1027)	Montant Indemnités (Brut)	Montant Indemnités (Net)
GUILLERMIN Danielle 1ère adjointe	9%	350,04 €	302,79 €
CHURLET Jérôme 2ème adjoint	9%	350,04 €	302,79 €
FRISON Raphaële 3ème adjointe	9%	350,04 €	302,79 €

**TOTAL****2 178,04 €****1 884,02 €**

Le tableau ci-dessus présentant le montant des indemnités du maire et adjoints pour 2020-2026 est voté à main levée, à l'unanimité.

## 7. INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

## 8. INFORMATIONS DIVERSES

- Les convocations seront envoyées de manière dématérialisée.
- Un formulaire de collecte de coordonnées a été rempli et restitué à la secrétaire de mairie.
- Chaque conseiller aura son casier. Mr GIRERD demande aux élus de venir le relever régulièrement.
- Un tour de la commune sera organisé pour visiter les bâtiments municipaux (date à définir au prochain conseil municipal)
- Demande de bénévoles pour la surveillance du marché du vendredi 29 mai.

**SEANCE LEVEE A 20 H 20**

### **CONVOCATION DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

**👉 LUNDI 22 JUIN 2020 à 19 H 30  
(lieu à définir)**